

Les transitions scolaires des études secondaires vers les programmes de formation postsecondaire : une étude qualitative et quantitative.

Volet 1 : État des lieux des pratiques d'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario.

André Samson, Ph.D., c.o.



Rapport de recherche

Mars 2014

www.education.uOttawa.ca

Le groupe de travail

André Samson, Ph.D., c.o.
Université d'Ottawa, chercheur principal

Martin Lauzier, Ph.D., psychologue
Université du Québec en Outaouais, co-chercheur

Louis Cournoyer, Ph.D., c.o.
Université du Québec à Montréal, co-chercheur

Daniel Nadon, B.A., B.Ed., M.A.
Université d'Ottawa, co-chercheur

Équipe technique

Daniel Nadon, B.A., B.Ed., M.A.
Karine Côté, B.A., Ph.D. (candidate)
Charbel Choueri, B.A.

Groupe consultatif

Raymond Day :
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario

Geneviève Patry :
Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Céline Cadieux :
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

À noter que l'utilisation du masculin inclut le féminin

Mise en contexte

Cette présente recherche s'inscrit dans le sillage du rapport soumis en 2007 au Ministère de l'Éducation de l'Ontario et intitulé : « Le processus d'élaboration du choix vocationnel chez les finissantes et les finissants des écoles secondaires de langue française de l'Ontario ». En effet, la recherche conduite durant l'année 2007 visait à répondre aux questions suivantes : est-ce que l'utilisation du français au travail constitue une valeur importante pour les élèves de 12^e année? Aussi, quelles sont leurs principales sources d'information en ce qui concerne l'état actuel des conditions du marché du travail? En d'autres termes, est-ce que la formation scolaire est de nature à faciliter leur entrée sur un marché du travail qui se mondialise? Finalement, est-ce que notre système d'éducation forme des jeunes qui sont autonomes et qui ont développé un sentiment de compétence suffisamment élevé pour établir un choix de carrière réaliste et congruent?

*Le travail est perçu
comme un lieu
d'expression de
l'individu, mais pas
comme un moyen
de promouvoir la
francophonie de
l'Ontario.*

Plus de 725 élèves de 12^e année ont participé au volet quantitatif de la recherche conduite en 2007, et 31 élèves ont été rencontrés individuellement. Qu'avions-nous appris? D'abord, les participants ressentaient un sentiment de fierté par rapport à leur identité francophone et ils percevaient leur bilinguisme comme une plus-value de nature à favoriser l'avancement de leur carrière. Or, cette fierté n'est pas associée à la nécessité ou au désir de travailler surtout en français. Le travail est perçu comme un lieu d'expression de l'individu, mais pas comme un moyen de promouvoir la francophonie de l'Ontario (Negura et Samson, 2008). Aussi, cette première recherche conduite en 2007 mettait en relief le fait que le projet vocationnel s'élabore à partir des connaissances acquises tout au long des études secondaires, d'expériences concrètes et aussi au contact de personnes adultes qui jouent des rôles relativement importants auprès des répondants.

Cette nouvelle étude vise aussi à répondre à plusieurs

interrogations relatives à la problématique de l'orientation scolaire et professionnelle dans le contexte des écoles secondaires de langue française de l'Ontario, mais elle se veut plus large que la précédente. D'abord, le processus d'élaboration du projet a débuté en 2010 et s'est terminé en 2013. Différents objectifs ont été fixés.

Premièrement, cette présente recherche visait à établir un état des lieux de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. Pour atteindre ce premier objectif, le chercheur principal a, durant la période du printemps 2011, visité toutes les régions (Ottawa, Est, Sud et Nord) de l'Ontario. Il a rencontré plus de 18 conseillers d'orientation afin de les interroger sur les préoccupations, les enjeux et les défis qui marquent leur pratique auprès de leurs élèves et de leur milieu scolaire. Suite à cette consultation, fut élaborée une première version d'un questionnaire destiné à tous les conseillers d'orientation travaillant dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario.

Cette première version a fait l'objet de nombreuses consultations auprès de plus de 20 conseillers d'orientation des principales régions de l'Ontario. À cela s'ajoute l'expertise de deux collaborateurs : les professeurs Louis Cournoyer de l'UQAM et Martin Lauzier de l'UQO. Ces consultations ont permis de bonifier, d'enrichir et de refléter les interrogations du milieu. De plus, l'Ordre des conseillers et des conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) nous a permis d'utiliser une partie du questionnaire qui avait été élaboré à l'intention de ses membres. En décembre 2012, le questionnaire a été finalisé. Au printemps 2012, le questionnaire était mis en ligne sur le site Internet du chercheur principal. Entre les mois de mars et mai de cette même année (2012), 73 conseillers d'orientation (taux de participation de 58 %) des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont répondu au questionnaire. Deuxièmement, cette présente recherche, puisqu'elle porte sur les transitions scolaires, visait à interroger à la fois les finissants de 12^e année ainsi que les

étudiants qui commençaient leurs études universitaires de premier cycle ou leurs études collégiales.

En ce qui concerne les élèves de 12^e année, un questionnaire a été élaboré entre les mois de février 2012 et de décembre 2012. L'élaboration de ce questionnaire a fait l'objet de nombreuses consultations auprès du Ministère de l'Éducation, du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, et de plus de 20 conseillers d'orientation provenant de conseils scolaires représentant toutes les régions géographiques de l'Ontario. À cela s'ajoute l'expertise des professeurs Cournoyer et Lauzier. Le professeur Cournoyer est spécialiste en orientation scolaire et professionnelle, et le professeur Lauzier est spécialiste en méthodologie de recherche quantitative. De plus, un éminent chercheur de renommée internationale, le professeur Itimar Gati de l'Université de Jérusalem, nous a permis d'utiliser la version française de l'une de ses échelles mesurant l'indécision de carrière. Durant la période de mars à mai 2013, ce questionnaire était accessible en ligne sur un site spécialement développé à cet effet. Plus de 1245 élèves de 12^e année de toutes les régions de l'Ontario ont répondu.

Finalement, de septembre à novembre 2012, nous avons individuellement interrogé 38 étudiants qui commençaient leurs études universitaires et 12 qui commençaient leurs études collégiales.

Sommaire de la recherche : Volet 1

État des lieux des pratiques en orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario

L'objet même de recherche commandait un état des lieux sur les pratiques d'orientation scolaire et professionnelle. En effet, les transitions scolaires sont essentiellement animées par une visée : un choix d'études postsecondaires ou de formation en vue d'une carrière future. Or, les conseillers d'orientation accompagnent les élèves du secondaire tout au long de ce processus. Il importait donc d'identifier les pratiques de ces professionnels. Qu'avons-nous appris?

Les données recueillies auprès de 73 (taux de participation de 58 %) conseillers d'orientation travaillant dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario démontrent d'abord que ces derniers doivent diviser leur temps entre de nombreuses tâches. Si certaines de ces tâches se rapportent directement à l'orientation scolaire et professionnelle, beaucoup de ces tâches y sont complètement étrangères. En fait, 45 % du temps de travail des répondants est consacré à des tâches souvent très éloignées des responsabilités usuellement identifiées à l'orientation scolaire. Il ne reste que 55 % de leur temps pour se consacrer à des tâches directement liées à leur fonction première. Par exemple, les répondants ne consacrent, en moyenne, que 5,89 % de leur temps au counseling de carrière auprès des élèves de leur école.

Généralement, les répondants utilisent très peu les outils scientifiques comme les inventaires d'intérêts de carrière. La référence à des approches théoriques en counseling de carrière est quasi-inexistante. Les répondants se fient davantage à leur intuition pour conseiller les élèves qui les consultent. Ces pratiques de nature subjective risquent d'être préjudiciables ou peu aidantes pour certains

élèves qui vivent une forme d'indécision de carrière potentiellement sévère.

D'ailleurs, les répondants admettent que leurs connaissances en psychométrie, en counseling et au regard des théories du choix de carrière sont très limitées, pour ne pas dire inexistantes. Les limites de leur formation initiale et continue en orientation scolaire et professionnelle pourraient expliquer cette lacune au plan des connaissances.

Une attention spéciale doit être accordée à la formation initiale des conseillers d'orientation. À cela s'ajoute la nécessité d'offrir des formations ponctuelles à ceux qui pratiquent déjà dans les écoles secondaires. Aussi, des outils d'intervention devraient être développés et mis gratuitement à la disposition des conseillers d'orientation. Ces outils ou ces instruments devraient porter sur l'évaluation de l'indécision de carrière, la mesure des intérêts de carrière et des aptitudes. Il faudrait aussi offrir des programmes d'accompagnement vocationnel des élèves de 11^e année et de 12^e année afin de favoriser le développement de la connaissance de soi en vue de l'élaboration et de la réalisation d'un projet de carrière.

Remerciement

Tout d'abord, je veux souligner la collaboration de madame Céline Cadieux, de madame Geneviève Patry et de monsieur Raymond Day. Leurs interventions ont grandement favorisé la participation des conseils scolaires de la province. Je tiens aussi à remercier les deux co-chercheurs, le professeur Martin Lauzier de l'Université du Québec en Outaouais et le professeur Louis Cournoyer de l'Université du Québec à Montréal. Je tiens aussi à souligner l'apport de monsieur Charbel Choueiri, consultant en informatique et webmestre, ainsi que de mes assistants de recherche, madame Karine Côté et monsieur Daniel Nadon.

Je remercie aussi les 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario. Leur généreuse collaboration aura assuré le succès de ce premier volet de la recherche. Finalement, il importe de souligner que cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention de Destination Réussite Est et du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

André Samson Ph.D., c.o.
Professeur agrégé

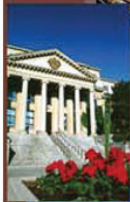


Table de matières

1. L'orientation scolaire et professionnelle aux États-Unis et en Ontario : enjeux et défis	2
2. Le questionnaire : son élaboration et son contenu	5
2.1 Administration du questionnaire	5
3. Données démographiques	6
4. Temps alloué aux différentes tâches	6
5. Les pratiques associées à l'orientation scolaire et professionnelle	9
6. Niveau de maîtrise des tâches associées à l'orientation scolaire et professionnelle	12
7. Les réactions des conseillers d'orientation	15
Conclusion	18
Recommandations	19
Annexe A : Questionnaire	21
A. Données démographiques	21
B. Clientèle desservie	21
C. Réponse aux besoins des élèves	22
D. Types d'activités selon l'importance accordée en temps	22
E. Types d'activités selon l'importance perçue	33
F. Modalités d'intervention	24
G. Nature des activités	25
H. Sources de demande de travail	25
I. Outils d'évaluation et programmes d'interventions utilisés	25
J. Modalités d'utilisation des outils d'évaluation	26
M. Niveau de maîtrise	26
P. Besoins de formation continue	27
Références	28

État des lieux de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario

Introduction

La première étape de ce projet de recherche visait d'abord à identifier les principales pratiques utilisées par les conseillers d'orientation auprès de leurs élèves. En donnant la parole à ces porteurs du dossier de l'orientation scolaire et professionnelle, notre intention était donc de cerner comment ils répondaient aux besoins de leur milieu. Ensuite, notre démarche s'engageait à identifier des pistes de réflexion permettant de bonifier les services et les interventions en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

En donnant la parole à ces porteurs du dossier de l'orientation scolaire et professionnelle, notre intention était donc de cerner comment ils répondaient aux besoins de leur milieu.

1. L'orientation scolaire et professionnelle aux États-Unis et en Ontario : enjeux et défis

Il faut d'abord souligner le fait que la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle a fait l'objet de plusieurs recherches tant aux États-Unis qu'en Ontario. Les données produites par ces recherches nous apprennent que certains enjeux parasitent la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle dans ces milieux respectifs.

Par exemple, aux États-Unis, les conseillers scolaires vivent une certaine confusion sur le plan de leur identité professionnelle. Ils éprouvent une certaine difficulté à définir leur rôle (Schmidt & Ciechalski, 2001; Brott & Myers, 1999; Johnson, 2000; Lambie & Williamson, 2004). Comment expliquer cette confusion? La recherche a identifié quelques causes. Parmi celles-ci, notons : (a) une formation qui ne répond pas à la réalité des élèves et aux besoins des écoles (Brott & Myers, 1999); (b) la difficulté d'identifier et de définir avec une certaine précision les tâches associées à

Par exemple, aux États-Unis, les conseillers scolaires vivent une certaine confusion sur le plan de leur identité professionnelle. Ils éprouvent une certaine difficulté à définir leur rôle.

Un chercheur américain en vient à la conclusion suivante : « despite tremendous strides in developing a unified identity, the focus of school counsellors is largely dependent on the systems in which they find themselves »

l'orientation scolaire et professionnelle (Bardhoshi & Duncan, 2009); (c) l'ignorance de la finalité de l'orientation scolaire par les directions d'école qui définissent le rôle du conseiller en fonction de leurs besoins et de leurs perceptions ; ces perceptions et ces besoins pouvant différer d'une direction à l'autre (Bringman, Mueller & Lee, 2010); (d) l'association du rôle des conseillers par certaines directions d'école à une fonction de nature essentiellement administrative (Baker, 2001; Johnson, 2000). Un chercheur américain en vient à la conclusion suivante : « despite tremendous strides in developing a unified identity, the focus of school counsellors is largely dependent on the systems in which they find themselves » (cité dans Foster, 2010, p. 32).

Quelles sont les conséquences de cette confusion? D'abord, la nature et la qualité des services d'orientation peuvent beaucoup varier d'une école à l'autre. Deuxièmement, l'accès des élèves à ces services est inversement proportionnel aux tâches administratives confiées aux conseillers. Finalement, cette confusion risque aussi de contaminer la perception des élèves par rapport aux conseillers et aux services qu'ils offrent.

En ce qui concerne l'Ontario, les données produites par la recherche scientifique sont beaucoup moins importantes, mais, malgré tout, fort éloquentes. Une première recherche, celle produite par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), retient l'attention. En 2004, l'OCDE a publié un rapport intitulé « *Orientation professionnelle et politique publique : comment combler l'écart ?* ».

Tout d'abord, l'OCDE (2004) soulignait que la formation des conseillers d'orientation était floue et imprécise tant sur le plan de son contenu que de ses exigences.

Ce rapport dépeignait l'état de la situation de l'orientation scolaire et professionnelle au Canada. L'OCDE (2004) relevait quelques limites de l'orientation scolaire et professionnelle en Ontario et dans les provinces canadiennes à majorité anglophone. Tout d'abord, l'OCDE (2004) soulignait que la formation des conseillers d'orientation était floue et imprécise tant sur le plan de son contenu

que de ses exigences. À cela s'ajoutait la difficulté de définir le rôle des conseillers d'orientation et de mesurer le temps accordé aux tâches reliées au counseling de carrière.

À l'instar de l'OCDE (2004), Keats et Laitsch (2010) remarquent que les conseillers d'orientation ontariens sont généralement des enseignants qui n'ont pas acquis les connaissances théoriques et la formation pratique nécessaires et comparables à leurs confrères américains et européens. En fait, les enseignants devenus conseillers d'orientation conservent une approche nettement pédagogique, ce qui risque parfois de limiter l'efficacité leurs interventions.

À cette limite sur le plan de la formation des conseillers d'orientation s'ajoute la dispersion des tâches à accomplir. La recherche démontre que la lourdeur des tâches administratives empêche les conseillers d'orientation de consacrer à l'orientation scolaire et professionnelle tout le temps requis (Mustaine et Pappalardos, 1996). Selon Dietsche (2013), les conseillers d'orientation de l'Ontario ne consacrent que 25 % de leur temps au counseling de carrière. Cela confirme les données de l'OCDE (2004) qui démontraient que pour 61 % des conseillers d'orientation, la gestion de crise constituait la priorité numéro 1, alors que seulement 32 % des conseillers d'orientation accordaient la priorité au counseling de carrière.

C'est dans ce contexte décrit par la recherche que nous avons élaboré le questionnaire destiné à tous les conseillers d'orientation qui travaillent, à temps plein ou à temps partiel, dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario.

2. Le questionnaire : son élaboration et son contenu

Tel que mentionné plus tôt, la construction du questionnaire a fait l'objet d'une large consultation auprès du Ministère de l'Éducation

En fait, les enseignants devenus conseillers d'orientation conservent une approche nettement pédagogique, ce qui risque parfois de limiter l'efficacité leurs interventions.

La recherche démontre que la lourdeur des tâches administratives empêche les conseillers d'orientation de consacrer à l'orientation scolaire et professionnelle tout le temps requis

Tel que mentionné plus tôt, la construction du questionnaire a fait l'objet d'une large consultation auprès du Ministère de l'Éducation de l'Ontario, du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, des conseils scolaires et des conseillers d'orientation.

de l'Ontario, du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, des conseils scolaires et des conseillers d'orientation. À cette consultation s'ajoutent les contributions de l'Ordre des conseillers d'orientation du Québec, du professeur Louis Cournoyer de l'UQAM, du professeur Martin Lauzier de l'UQO et de l'étudiant Daniel Nadon qui est inscrit aux études supérieures à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Finalement, il faut noter la précieuse contribution de Céline Cadieux, directrice de l'éducation du Conseil scolaire de district catholique de l'Est de l'Ontario, et finalement des membres du comité de Destination Réussite Est.

Dans sa forme finale, le questionnaire comportait une section démographique, un inventaire des différentes activités accomplies par les conseillers d'orientation en considération des facteurs comme les clientèles desservies, la source de demande de travail, le temps alloué aux différentes tâches, les modalités d'intervention et la nature des activités. Ce questionnaire mesurait aussi le niveau de maîtrise des connaissances nécessaires à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle et des besoins de formation continue (Annexe A). L'instrument a reçu l'approbation éthique du Comité de la recherche de l'Université d'Ottawa.

2.1 Administration du questionnaire

Le questionnaire fut offert en ligne sur le site Internet du chercheur principal (<http://www.choixdecARRIERE.com>). Il était accessible du premier mars 2012 au 30 mai 2012. Tous les conseillers d'orientation qui travaillent, à temps plein ou à temps partiel, dans une école secondaire de langue française de l'Ontario furent invités à participer. Cette invitation était transmise par leurs conseils scolaires respectifs. Tous les conseils scolaires de langue française ont accepté de participer à la recherche et ont invité leurs conseillers d'orientation à répondre. Au terme de la période de collecte des données, 73 personnes provenant des 12 conseils scolaires ont répondu au questionnaire.

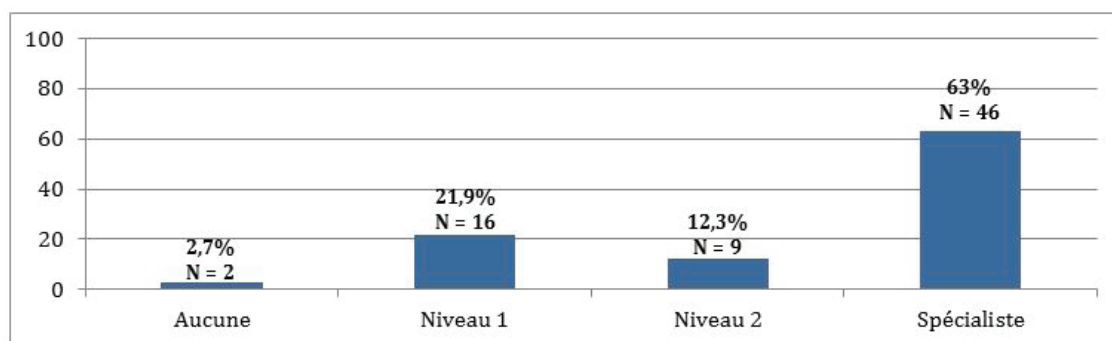
Tous les conseils scolaires de langue française ont accepté de participer à la recherche et ont invité leurs conseillers d'orientation à répondre.

3. Données démographiques

Des 73 (taux de participation de 58 %) répondants, 52 (71,23 %) étaient de sexe féminin et 21 (28,77 %) de sexe masculin. L'âge moyen des répondants était de 44 ans, la moyenne de leurs années d'expérience à titre d'enseignants était de 17 ans et la moyenne de leurs années d'expérience à titre de conseillers d'orientation était de 8 ans. Finalement, 74 % des répondants travaillaient à temps plein à titre de conseiller d'orientation. Sur le plan de la formation, 3 % des répondants n'avaient complété aucune qualification additionnelle, 22 % avaient complété le niveau 1, 12 % avaient complété le niveau 2 et 63 % avait complété le niveau spécialiste (voir le tableau 1).

Sur le plan de la formation, 3 % des répondants n'avaient complété aucune qualification additionnelle, 22 % avaient complété le niveau 1, 12 % avaient complété le niveau 2 et 63 % avait complété le niveau spécialiste

Tableau 1
Répartition des répondants selon leur niveau de qualification additionnelle



4. Temps alloué aux différentes tâches

Nous avons procédé à un inventaire exhaustif des tâches accomplies par les conseillers d'orientation et du temps alloué à chacune de ces tâches. Pour atteindre cet objectif, nous avons consulté plusieurs conseillers d'orientation, et ce, à maintes reprises. Au terme de l'exercice, nous avons obtenu un inventaire de 17 tâches qui a fait consensus auprès des personnes consultées. Cet inventaire est le suivant (le temps alloué à l'exécution de ces tâches selon les données recueillies auprès des répondants est inscrit en rouge) :

1. Informer les élèves : à titre individuel, sur les programmes d'études postsecondaires, les carrières, les conditions et exigences du marché du travail **(9,86 %)**

2. Organiser l'information scolaire et professionnelle : prendre connaissance de l'information, classer la documentation, planifier des foires de carrière, contacter les collèges et les universités **(6,76 %)**

3. Transmettre des informations aux élèves : sur les programmes d'aide financière et de bourse **(4,9 %)**

4. Gérer le cheminement scolaire des élèves : inscription, choix de cours, classement, planification des horaires de cours de l'école, remise des diplômes, accueil des nouveaux arrivants **(16,6 %)**

5. Participer aux activités de promotion : relations publiques de l'école : journées portes ouvertes, visite des écoles nourricières, kiosques d'information de l'école, etc. **(5,17 %)**

6. Exercer un rôle de conseil : auprès des enseignants, d'autres professionnels et des membres de la direction de l'école **(4,61 %)**

7. Assurer un service de counseling (carrière) : auprès des élèves en vue de favoriser le développement de la connaissance de soi **(5,89 %)**

8. Évaluer à l'aide d'outils psychométriques : reconnus et scientifiquement validés, en vue d'aider au choix de carrière des élèves : Strong, Jackson, GROP, etc. **(2,79 %)**

9. Remplir de temps à autre des tâches spécifiques : tâches ponctuelles confiées par la direction de l'école **(4,97 %)**

10. Recevoir en counseling (relation d'aide des élèves) : crise, problèmes émotifs **(5,94 %)**

11. Intervenir en classe : par exemple, cadre du cours GLC2O
(2,56 %)

12. Collaborer activement aux interventions : axées sur la réussite et l'aide à l'apprentissage des élèves, par exemple, les équipes de la réussite. (7,9 %)

13. Guider les élèves dans l'utilisation de logiciels : outils d'intervention en vue de favoriser leur choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires : par exemple, « Career Cruising ». (4,41 %)

14. Soutenir la recherche d'emploi : placement des élèves, rédaction de c.v. (2,64 %)

15. Mettre en oeuvre des activités : COOP-PAJO-MHS-BÉNÉVOLAT (4,42 %)

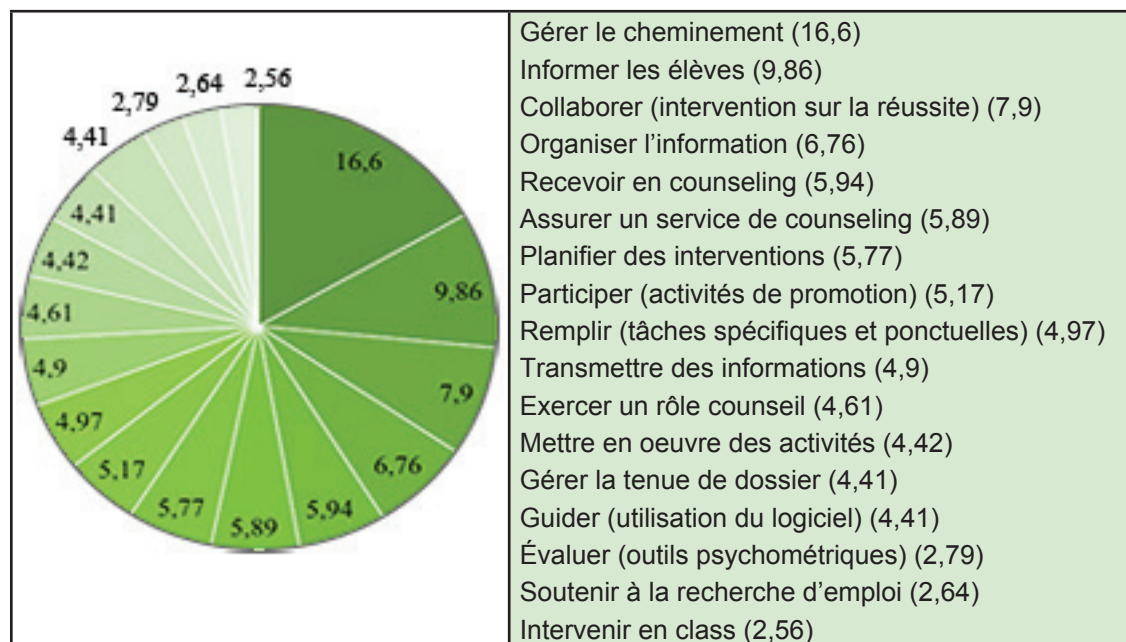
16. Gérer : la tenue de dossier (4,41 %)

17. Planifier des interventions ou activités : destinées spécifiquement aux élèves d'11^e année et aux élèves de 12^e année en vue de faciliter un choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires (5,77 %)

Comme nous venons de l'indiquer, l'inventaire des tâches visait à mesurer le temps alloué à chacune de ces tâches identifiées et décrites par les conseillers d'orientation. Donc, après chaque description, le répondant devait inscrire un pourcentage. Le logiciel additionnait automatiquement la somme des pourcentages alloués à chacune des tâches. De plus, le total ne pouvait dépasser 100 % (voir le tableau 2). Les résultats indiquent que les répondants consacrent 45 % de leur temps à des tâches qui ne sont pas directement reliées à l'orientation scolaire et professionnelle et 55 % à des tâches directement reliées à leur champ de pratique.

Les résultats indiquent que les répondants consacrent 45 % de leur temps à des tâches qui ne sont pas directement reliées à l'orientation scolaire et professionnelle et 55 % à des tâches directement reliées à leur champ de pratique et professionnelle.

Tableau 2
Tâches accomplies par les conseillers d'orientation



Deux constatations s'imposent : d'abord, les conseillers d'orientation doivent diviser leur temps entre plusieurs tâches. Par ailleurs, une portion importante de leur temps de travail (45 %) est allouée à des tâches qui sont relativement éloignées de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle.

5. Les pratiques associées à l'orientation scolaire et professionnelle

Les tâches accomplies par les conseillers d'orientation ont été identifiées et quantifiées. Nous savons maintenant que **55 %** du temps des répondants est consacré à des tâches reliées à l'orientation de carrière. Mais, il fallait aussi identifier les principales pratiques des conseillers d'orientation.

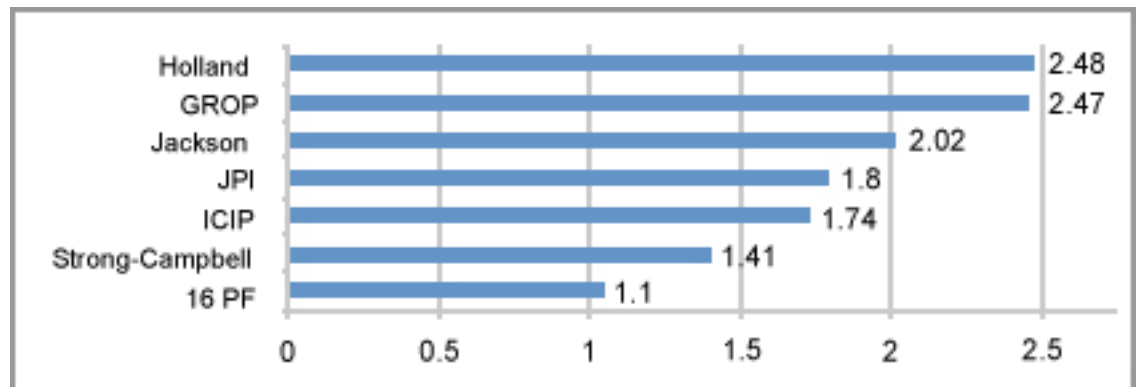
Par exemple, quels sont les instruments de mesure psychométrique ou outils d'intervention utilisés par les répondants? Quel est leur niveau de maîtrise perçu par rapport aux différents aspects associés à la pratique de l'orientation scolaire et

professionnelle? Quels sont leurs besoins en matière de formation continue?

D'abord, les conseillers d'orientation utilisent très peu les principaux instruments de mesure psychométrique qui sont généralement employés par les praticiens de l'orientation scolaire et professionnelle (voir le tableau 3).

D'abord, les conseillers d'orientation utilisent très peu les principaux instruments de mesure psychométrique qui sont généralement employés par les praticiens de l'orientation scolaire et professionnelle

Tableau 3
Fréquence d'utilisation des instruments de mesure de nature quantitative



(Échelle de réponse : 1 = Jamais; 2 = Rarement; 3 = Plus ou moins; 4 = Souvent; 5 = Très souvent)

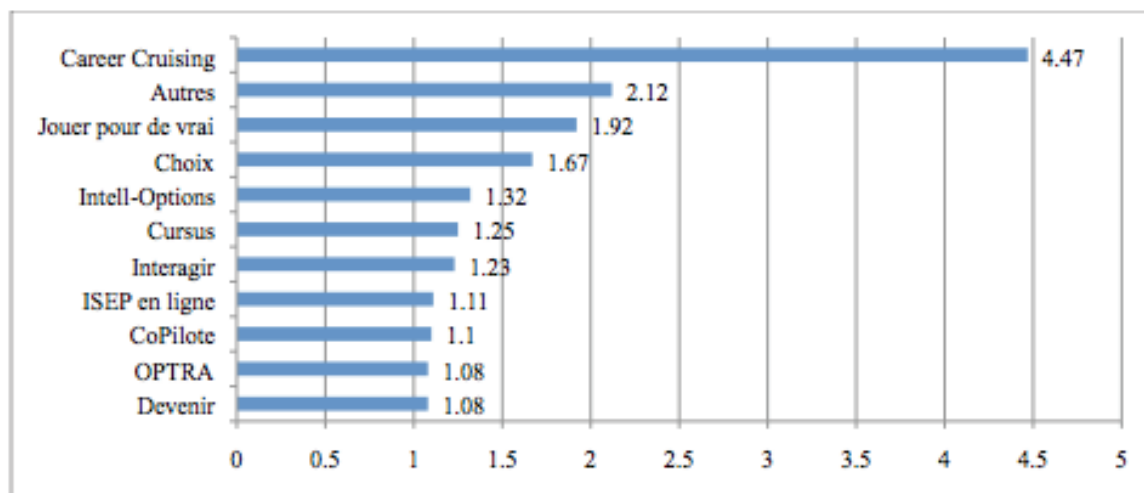
En effet, les tests comme le *Holland*, *GROP* ou *Jackson* sont des incontournables pour les praticiens qui accompagnent des élèves dans leur cheminement de prise de décision en vue d'un choix d'études postsecondaires ou de carrière. Ces grands tests permettent de dépasser la simple intuition et d'ancrer les interventions sur un terrain plus solide qu'est celui de l'objectivité. Car, ces tests de carrière validés permettent d'identifier et de mesurer les intérêts de carrière, les aptitudes, les traits de personnalité et les valeurs au travail chez les élèves. Une bonne connaissance de ces quatre facteurs facilite le choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires.

La sous-utilisation des tests scientifiquement validés doit à tout le moins soulever une question : sur quelles bases les répondants appuient-ils leurs interventions auprès des élèves qui

La sous-utilisation des tests scientifiquement validés doit à tout le moins soulever une question : sur quelles bases les répondants appuient-ils leurs interventions auprès des élèves qui les consultent dans un contexte d'indécision de carrière associée à une méconnaissance des traits de personnalité (intérêts, aptitudes et valeurs)?

les consultent dans un contexte d'indécision de carrière associée à une méconnaissance des traits de personnalité (intérêts, aptitudes et valeurs) ? À ces instruments de mesure de nature quantitative qui sont reconnus par la communauté des chercheurs pour leur qualité scientifique, s'ajoutent des instruments de nature plus ou moins qualitative qui peuvent aussi favoriser la réflexion en vue d'un choix de carrière. Selon les données produites par le questionnaire, le logiciel « *Career Cruising* » semble être très populaire auprès des conseillers d'orientation (voir le tableau 4).

Tableau 4
Utilisation d'instruments de nature qualitative ou d'information professionnelle



(Échelle de réponse : 1 = Jamais; 2 = Rarement; 3 = Plus ou moins; 4 = Souvent; 5 = Très souvent)

Cela s'explique autant par la facilité d'accès à ce logiciel et par le fait que son utilisation est gratuite. Par contre, la nette sous-utilisation des autres instruments soulève aussi certaines interrogations. D'abord, « *Career Cruising* » est surtout utile pour la recherche d'informations relatives aux programmes d'études et aux possibilités offertes par le marché du travail. Mais, sur le plan de la connaissance de soi, les tests proposés par « *Career Cruising* » n'ont aucune valeur scientifique démontrée. Par contre, certains instruments de nature qualitative comme « *Choix* » ou « *Interagir* » peuvent être très utiles pour un élève ou un groupe d'élèves qui

veulent amorcer une réflexion axée sur la connaissance de soi en vue d'un choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires.

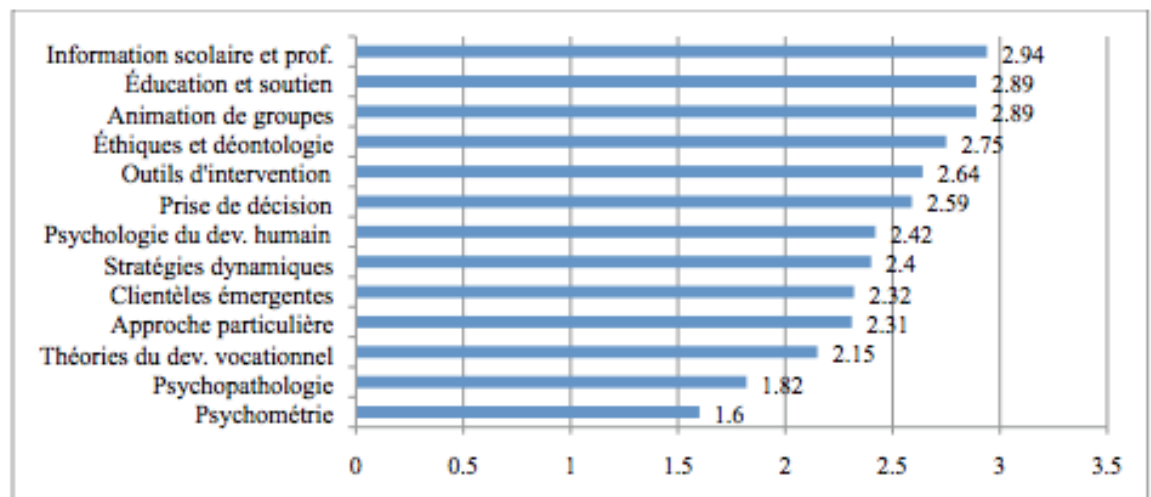
6. Niveau de maîtrise des tâches associées à l'orientation scolaire et professionnelle

Nous savons maintenant que les conseillers d'orientation divisent leur temps entre plusieurs tâches (17 tâches). Certaines de ces tâches sont relativement éloignées des pratiques généralement associées à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. Mais beaucoup des tâches identifiées sont directement reliées à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle, et leur accomplissement implique des connaissances spécifiques et spécialisées.

Le questionnaire soumis aux répondants mesure aussi leur niveau de maîtrise perçu de ces différents aspects ou compétences associées à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. Les répondants étaient invités à répondre à la question suivante : « Indiquez, le niveau de maîtrise que vous jugez posséder par rapport aux différents aspects de votre pratique professionnelle à titre de conseiller d'orientation » (voir le tableau 5).

Tableau 5

Niveau de maîtrise des compétences associées à la pratique de l'orientation



(Échelle de réponse : 1 = Pas du tout; 2 = Un peu; 3 = Assez bien ; 4 = Bien ; 5 = Très bien)

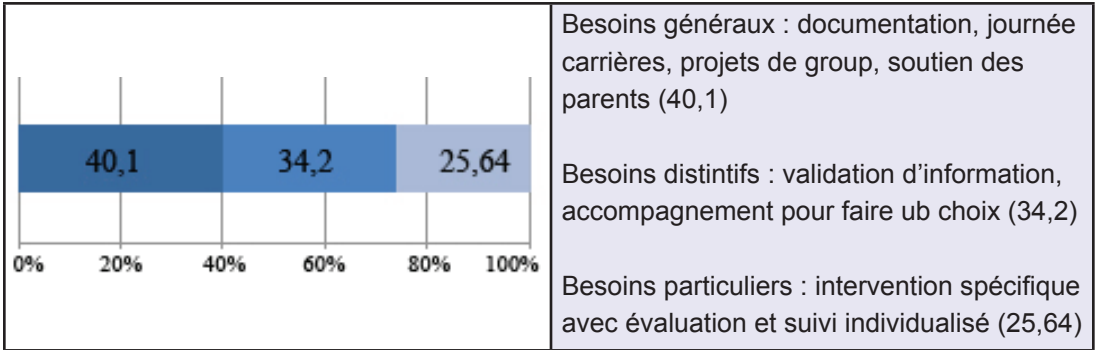
Le questionnaire soumis aux répondants mesure aussi leur niveau de maîtrise perçu de ces différents aspects ou compétences associées à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle.

Il est certain que les données produites par cette dernière question sont surprenantes. Aucun aspect n'obtient un résultat de 3 ou + (3 = Assez bien ; 4 = Bien ; 5 = Très bien). Et les résultats les plus faibles constituent le cœur même de la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. Par exemple, le niveau de maîtrise perçu des théories du développement vocationnel est de 2,15 (2 = Un peu) et le niveau de maîtrise de celui de la psychométrie est le plus faible avec 1,6 (1 = Pas du tout). C'est un peu comme si des finissants en médecine déclaraient ne rien ou presque rien savoir en matière d'anatomie du corps humain. Car, il faut bien le dire, les connaissances en théories du développement de carrière et en matière de psychométrie sont aussi essentielles à la pratique de l'orientation scolaire que peuvent être celles en anatomie pour la pratique de la médecine.

Par exemple, le niveau de maîtrise perçu des théories du développement vocationnel est de 2,15 (2 = Un peu) et le niveau de maîtrise de celui de la psychométrie est le plus faible avec 1,6 (1 = Pas du tout). C'est un peu comme si des finissants en médecine déclaraient ne rien ou presque rien savoir en matière d'anatomie du corps humain.

Un peu plus haut, nous nous interrogeons : quelles sont les bases théoriques ou les savoirs qui guident la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle des répondants? Cette question est d'autant plus pertinente si l'on tient compte du fait que les répondants consacrent environ 25 % (voir le tableau 6) de leur temps aux élèves à ceux qui éprouvent des difficultés particulières en matière de choix de carrière. Comment ces élèves, qui éprouvent des difficultés évidentes, sont-ils évalués et à partir de quelle approche sont-ils suivis? La question demeure entière.

Tableau 6
Temps consacré aux élèves en fonction de la nature de leurs besoins



Cette question est d'autant pertinente si l'on tient compte des données produites par la question que l'on trouve à la section P du questionnaire. Cette question apparaissait de la manière suivante sur le questionnaire : « *Indiquez, par ordre d'importance, les cinq (5) aspects sur lesquels vous souhaiteriez le plus recevoir de la formation continue au cours des prochaines années à titre de conseiller d'orientation* ». Les treize aspects qui suivent sont les mêmes que ceux mentionnés pour mesurer le niveau de maîtrise perçu.

- P1. Théories en développement vocationnel
- P2. Théories en counseling individuel
- P3. Psychométrie
- P4. Information scolaire et professionnelle
- P5. Animation de groupes
- P6. Stratégies dynamiques de recherche d'emploi
- P7. Psychologie du développement humain et de la personnalité
- P8. Psychopathologie et santé psychologique
- P9. Éducation, soutien à la réussite et à l'apprentissage
- P10. Enjeux et problématiques propres aux clientèles émergentes : santé mentale, personnes immigrantes, orientation sexuelle, etc.
- P11. Éthique et déontologie professionnelles
- P12. Modèle de prise de décision
- P13. Outils d'intervention (par exemple, Career Cruising, Choisir, Optra, etc.)

Voici, selon les répondants, les cinq aspects, domaines ou compétences qui devraient, et ce, d'une manière prioritaire, être l'objet d'une formation continue. Fait important à noter : aucun répondant n'a retenu l'article P1 (Théories en développement vocationnel) (voir le tableau 7).



Tableau 7
Les cinq aspects qui devraient faire l'objet d'une formation continue

1	Théories en counseling individuel	24,7 % (18)
2	Psychométrie	17,8 % (13)
3	Éthique et déontologie professionnelles	15,1 % (11)
4	Psychopathologie et santé psychologique	6,8 % (5)
5	Animation de groupes	5,5 % (4)
	Enjeux et problématiques propres aux clientèles émergentes : santé mentale, personnes immigrantes, orientation sexuelle, etc.	5,5 % (4)

7. Les réactions des conseillers d'orientation

Suite à cette première étape de la recherche, on a décidé de présenter les résultats aux conseillers des trois conseils scolaires de langue française de la région d'Ottawa et de l'Est ontarien, et ce, afin de recueillir leurs réactions et commentaires. Les responsables du dossier de l'orientation scolaire des trois conseils scolaires ont accepté la proposition du chercheur principal. En décembre 2012, 16 conseillers d'orientation du Conseil des écoles publiques d'Ottawa participèrent à cette première rencontre animée par le chercheur principal et le professeur Louis Cournoyer. En février 2013, le chercheur principal a présenté les résultats de la recherche à 12 conseillers d'orientation du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien. Finalement, en mars 2013, le même exercice fut repris auprès de 8 conseillers d'orientation du Conseil scolaire catholique du Centre-est. Pour chacune de ces rencontres, les discussions furent enregistrées sur un support audio, pour être retranscrites. Ces rencontres débutaient par une présentation PPT de 25 minutes qui décrivaient les résultats de la recherche conduite auprès des conseillers d'orientation. Puis, 60 minutes étaient réservées aux questions, échanges et réactions qui provenaient et des participants.

D'abord, les participants ne furent pas surpris par les résultats

de la recherche. Tous déplorent la trop grande multiplicité des tâches. Certains ont souvent l'impression qu'ils doivent s'occuper de nombreux dossiers qui ne trouvent pas preneur auprès des membres de l'équipe de la direction de leur école. De plus, les conseillers d'orientation doivent souvent répondre à des urgences ou des tâches qui leur sont confiées à la dernière minute. Bien entendu, cela perturbe leur emploi du temps et leurs autres responsabilités.

En ce qui concerne le niveau de maîtrise perçu des tâches associées à l'orientation scolaire et professionnelle, presque tous les participants reconnaissent que les résultats de la recherche reflètent bien l'état de la situation. En fait, certains reconnaissent qu'ils ignorent, totalement ou presque, les concepts théoriques de base en développement et choix de carrière. Il en est de même en ce qui concerne la psychométrie et les techniques de counseling.

Tous déplorent la pauvreté et la quasi-inutilité de la formation acquise dans le cadre du programme des qualifications additionnelles offertes en ligne. Souvent, les nouveaux conseillers d'orientation apprennent leurs rôles et responsabilités par eux-mêmes ou au contact de collègues. De plus, c'est surtout la direction de l'école qui détermine une bonne partie du travail à accomplir.

Dans le cadre de sa M.A. en counseling éducationnel, Daniel Nadon a effectué une recherche qualitative auprès de 12 conseillers d'orientation qui travaillent dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Intitulé « *Becoming a career and guidance counsellor: a journey between pragmatism and conformatism* ». Nadon (2013) met en relief le fait que pour beaucoup de conseillers d'orientation, leur formation se limite à puiser à partir de leur expérience d'enseignement, à répliquer ce qui se fait déjà et à répondre aux exigences du milieu. Par contre,

D'abord, les participants ne furent pas surpris par les résultats de la recherche. Tous déplorent la trop grande multiplicité des tâches. Certains ont souvent l'impression qu'ils doivent s'occuper de nombreux dossiers qui ne trouvent pas preneur auprès des membres de l'équipe de la direction de leur école.

l'appel à des connaissances objectives ou à des pratiques fondées sur un savoir de nature scientifique est presque absent.

En ce qui concerne le niveau de maîtrise perçu des tâches associées à l'orientation scolaire et professionnelle, presque tous les participants reconnaissent que les résultats de la recherche reflètent bien l'état de la situation.

Les rares participants ayant complété une maîtrise en counseling d'orientation scolaire et professionnelle admettent qu'ils utilisent très peu leurs connaissances acquises lors de leur formation de deuxième cycle. Car, la multiplicité des tâches, une définition plus ou moins précise de leur rôle et les attentes des directions d'école font en sorte qu'ils n'ont pas réellement l'occasion de se consacrer sérieusement au counseling d'orientation. Et, cela au détriment des élèves qui éprouvent une forme d'indécision de carrière et qui profiteraient de l'aide d'un professionnel de l'orientation scolaire.

Conclusion

Les pratiques d'orientation scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario sont difficiles à cerner et à identifier. En effet, la présente recherche démontre clairement que les répondants ne font généralement pas appel aux connaissances scientifiques communément acceptées et aux pratiques reconnues pour intervenir auprès de leurs élèves. Mais, en même temps, nous ne savons pas réellement quelle est la nature de leurs interventions. En ce sens, la recherche de l'OCDE (2004) semble être encore pertinente quant à ses conclusions.

En un mot, cette recherche met en évidence ce que les conseillers d'orientation ne font pas, mais ne parvient pas à mettre en lumière les pratiques qui sont utilisées. Tout au plus, nous savons que ces pratiques sont probablement de nature intuitive.

En d'autres termes, le counseling de carrière occupe une partie relativement congrue par rapport à l'ensemble des tâches accomplies par les conseillers d'orientation. Et les approches, techniques ou mesures d'évaluation utilisées sont presque impossibles à identifier. En un mot, cette recherche met en évidence ce que les conseillers d'orientation ne font pas, mais ne parvient pas à mettre en lumière les pratiques qui sont utilisées. Tout au plus, nous savons que ces pratiques sont probablement de nature intuitive.

Recommandations

Sur les bases de ces constats, il serait important que le Ministère de l'Éducation de l'Ontario favorise le développement d'instruments de nature scientifique qui pourraient être utilisés par les conseillers d'orientation qui travaillent dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario. Ces instruments devraient être facilement accessible (en ligne) et simples à utiliser.

Par exemple, il faudrait développer un instrument de mesure de l'indécision vocationnelle. Cet instrument permettrait aux intervenants de dépasser la simple intuition lorsqu'il s'agit de qualifier et de mesurer ce type de difficulté. À ce premier outil de mesure, il faudrait aussi ajouter un instrument pour mesurer les intérêts de carrière, les valeurs au travail et les aptitudes en vue d'une formation postsecondaire. Tous ces instruments pourraient être accompagnés d'une formation en ligne qui habiliterait les utilisateurs. Ces différentes mesures auraient l'avantage d'uniformiser certaines pratiques d'orientation et d'en assurer la qualité autant sur le plan du contenu que de la prestation, et ce, sur tout le territoire de la province.

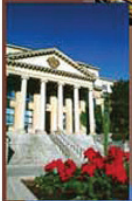
En plus de ces instruments de mesure de nature quantitative, il faudrait aussi développer et offrir un outil de nature qualitative qui favoriserait la réflexion sur le plan de la connaissance de soi. Cet instrument pourrait être utilisé individuellement par l'élève, et ce, sous supervision du conseiller d'orientation.

Bien entendu, il faudrait que le Ministère favorise, soutienne et encourage le développement d'un programme de formation continue des conseillers d'orientation qui travaillent actuellement dans les écoles de langue française de l'Ontario. Ce programme pourrait consister en un transfert de connaissances scientifiques à des fins pratiques et ce, en collaboration avec le milieu universitaire. Aussi, une attention particulière devrait être accordée au contenu des

qualifications additionnelles (QA) en orientation et cheminement de carrière. Selon les conseillers d'orientation, les contenus des QA sont inadéquats, pauvres, limités et non pertinents à leur pratique. De plus, les trois parties des QA devraient être obligatoires pour agir à titre de conseiller d'orientation dans les écoles secondaires de l'Ontario.

Toutes ces recommandations visent à élargir et à systématiser la pratique des conseillers d'orientation. Actuellement, l'information scolaire occupe une place importante. Il est vrai que l'information constitue un aspect important de l'orientation scolaire, mais l'aspect de la connaissance de soi est primordial. Car, un choix de carrière ajusté fait appel à la connaissance de soi sur le plan des intérêts de carrière, des valeurs au travail et des différentes aptitudes.

Et, c'est justement au plan de la connaissance de soi, qu'il faudrait offrir aux conseillers d'orientation à la fois des instruments d'intervention de qualité scientifique et la formation nécessaire pour les utiliser de manière éthique et professionnelle. Pour atteindre cet objectif, il faudrait favoriser une collaboration étroite entre les conseils scolaires, le Ministère, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques et la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.



Annexe A : Questionnaire

A. Données démographiques

A1. Sexe	Choix unique : Homme Femme
A2. Âge	_____
A3. Années d'expérience - Enseignement	_____
A4. Années d'expérience - Conseiller d'orientation	_____
A5. QA complétées	Choix unique : 1. Aucune 2. QA 1 3. QA 2 4. Spécialiste
A6. Proportion de temps investis uniquement à titre de conseiller d'orientation	_____
A7. Nombre total d'élèves	_____
A7.1. De la 9 ^{ième} à 12 ^{ième}	_____
A7.2. Uniquement la 12 ^{ième} année (2012-2013)	_____

B. Clientèle desservie

Indiquez, le temps de travail investi **en tant que conseiller d'orientation** auprès des différentes clientèles mentionnées. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%.

B1. Élèves	___%
B2. Enseignants	___%
B3. Parent	___%
B4. Direction	___%
Total	100%

C. Réponse aux besoins des élèves

Indiquez, votre proportion du temps consacré au travail sur les trois catégories de besoins de l'élève en tant que conseiller d'orientation.

C1. BESOINS GÉNÉRAUX : centre de documentation, ressources Web, banques de données, documents d'information, tournée des classes, conférences pour les parents, journées carrières, projets de groupe, soutien des parents, animation de séances d'information.	___%
C2. BESOINS DISTINCTIFS : validation d'information à propos d'un programme d'études, d'un métier ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire, accompagnement pour confirmer un choix, aide pour trancher entre deux ou trois options dans le contexte d'une démarche d'orientation.	___%
C3. BESOINS PARTICULIERS : interventions spécifiques exigeant une évaluation et un accompagnement individualisé dans le contexte d'une démarche d'orientation adaptée à des problématiques particulières vécues par l'élève.	___%
Total	100%

D. Types d'activités selon l'importance accordée en temps

Indiquez, les fonctions qui décrivent le mieux – au travers d'une année scolaire complète de travail - les actions que vous posez ou qui vous sont demandées **en tant que conseiller d'orientation**. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%. **IMPORTANT** : faites d'abord une lecture des différentes fonctions proposées avant d'indiquer les pourcentages attribués.

D1. Inform er les élèves, à titre individuel, sur les programmes d'études postsecondaires, les carrières, sur les conditions et exigences du marché du travail.	___%
D2. Organiser l'information scolaire et professionnelle destinée aux élèves: prendre connaissance, classer la documentation, planifier des foires de carrière, contacter les collèges et les universités, etc.	___%
D3. Transmettre des informations aux élèves sur les programmes d'aide financière et de bourse.	___%
D4. Gérer le cheminement scolaire des élèves : inscription, choix de cours, classement, planification des horaires de cours de l'école, remise des diplômes, accueil des nouveaux arrivants.	___%
D5. Participer aux activités de promotion et de relations publiques de l'école : journées portes ouvertes, visite des écoles nourricières, kiosques d'information de l'école, etc.	___%
D6. Exercer un rôle de conseil auprès des enseignants, des autres professionnels et des membres de la direction de l'école.	___%
D7. Assurer un service de counselling de carrière individualisé auprès des élèves en vue de favoriser le développement de la connaissance de soi.	___%
D8. Évaluer à l'aide d'outils psychométriques reconnus et scientifiquement validés, en vue d'aider au choix de carrière des élèves : Strong, Jackson, GROP etc.	___%

D9. Remplir de temps à autre des tâches spécifiques et ponctuelles confiées par la direction de l'école.	__%
D10. Recevoir en counselling (relation d'aide) des élèves : anxiété, crise, problèmes émotifs, etc.	__%
D11. Intervenir en classe, par exemple cadre du cours GLC2O etc,	__%
D12. Collaborer activement aux interventions axées sur la réussite et l'aide à l'apprentissage des élèves : par exemple les équipes de la réussite etc.	__%
D13. Guider les élèves dans l'utilisation de logiciel ou d'outil d'intervention en vue de favoriser leur choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires : par exemple, Career Cruising.	__%
D14. Soutenir la recherche d'emploi et le placement des élèves : par exemple rédaction de c.v.	__%
D15. Mettre en oeuvre des activités COOP-PAJO-MHS-BÉNÉVOLAT	__%
D16. Gérer la tenue de dossier	__%
D17. Planifier des interventions ou activités destinées spécifiquement aux élèves de 11 ^{ième} années et aux élèves de 12 ^{ième} année en vue de faciliter un choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires.	__%
Total	100%

E. Types d'activités selon l'importance perçue

Indiquez, selon vous, les tâches et les activités qui sont les plus essentielles à la fonction d'un **conseiller d'orientation**.

E1. Inform er les élèves, à titre individuel, sur les programmes d'études postsecondaires, les carrières, sur les conditions et exigences du marché du travail.	Choix unique par question : 5. Très essentielle 4. Essentielle 3. Plus ou moins essentielle 2. Peu essentielle 1. Pas essentielle
E2. Organiser l'information scolaire et professionnelle destinée aux élèves: prendre connaissance, classer la documentation, planifier des foires de carrière, contacter les collèges et les universités, etc.	
E3. Transmettre des informations aux élèves sur les programmes d'aide financière et de bourse	
E4. Gérer le cheminement scolaire des élèves : inscription, choix de cours, classement, planification des horaires de cours de l'école, remise des diplômes, accueil des nouveaux arrivants.	
E5. Participer aux activités de promotion et de relations publiques de l'école : journées portes ouvertes, visite des écoles nourricières, kiosques d'information de l'école, etc.	
E6. Exercer un rôle de conseil auprès des enseignants, des autres professionnels et des membres de la direction de l'école.	
E7. Assurer un service de counselling de carrière individualisé auprès des élèves en vue de favoriser le développement de la connaissance de soi.	
E8. Évaluer à l'aide d'outils psychométriques reconnus et scientifiquement validés, en vue d'aider au choix de carrière des élèves : Strong, Jackson, GROP etc.	
E9. Remplir de temps à autre des tâches spécifiques et ponctuelles confiées par la direction de l'école.	
E10. Recevoir en counselling (relation d'aide) des élèves : anxiété, crise, problèmes émotifs, etc.	
E11. Intervenir en classe, par exemple cadre du cours GLC2O etc.	
E12. Collaborer activement aux interventions axées sur la réussite et l'aide à l'apprentissage des élèves : par exemple les équipes de la réussite etc. E13. Guider les élèves dans l'utilisation de logiciel ou d'outil d'intervention	
E13. Guider les élèves dans l'utilisation de logiciel ou d'outil d'intervention en vue de favoriser leur choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires : par exemple, Career Cruising.	
E14. Soutenir la recherche d'emploi et le placement des élèves : par exemple rédaction de c.v.	
E15. Mettre en oeuvre des activités COOP-PAJO-MHS-BÉNÉVOLAT.	
E16. Gérer la tenue de dossier.	
E17. Planifier des interventions ou activités destinées spécifiquement aux élèves de 11 ^{ième} années et aux élèves de 12 ^{ième} année en vue de faciliter un choix de carrière ou d'un programme d'études postsecondaires.	

F. Modalités d'intervention

Indiquez la proportion des modalités d'intervention auprès des élèves dans l'exercice de vos tâches **en tant que conseiller d'orientation**. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%.

F1. Interventions individuelle	___%
F2. Interventions en classe	___%
F3. Interventions au niveau de l'école	___%
F4. Interventions auprès de groupes ciblés formés en fonction de besoins spécifiques	___%
Total	100%

G. Nature des activités

Indiquez, le pourcentage moyen de temps consacré aux activités de nature administrative par rapport à celles axées directement sur les besoins des élèves en tant que conseiller d'orientation. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%.

G1. Fonctions de nature administrative	__%
G2. Fonctions axées sur l'intervention directe auprès de l'élève (individuel ou de groupe).	__%
Total	100%

H. Sources de demande de travail

Indiquez, le pourcentage moyen de temps consacré à répondre à des demandes de travail ou d'intervention en tant que conseiller d'orientation provenant de chacun des groupes mentionnés ci-dessous. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%.

H1. Demandes provenant des élèves	__%
H2. Demandes provenant des membres de la direction	__%
H3. Demandes provenant des enseignants	__%
H4. Demandes provenant des autres professionnels	__%
H5. Demandes provenant des parents	__%
Total	100%

I. Outils d'évaluation et programmes d'interventions utilisés

Indiquez, la fréquence d'usage des différents outils d'évaluation et programmes d'interventions (intérêts, personnalité, outils et programmes, autres outils) suivants **en tant que conseiller d'orientation**.

IA. Inventaires d'intérêts et de personnalité	Choix unique par question : 1. Jamais 2. Rarement 3. Peu souvent 4. Souvent 5. Très souvent
IA1. Guide de recherche d'une orientation professionnelle (GROP)	
IA2. Strong-Campbell	
IA3. Test 16 PF	
IA4. Inventaire de Jackson	
IA5. Inventaire Canadien d'Intérêts Professionnels (ICIP)	
IA6. Orientation par soi-même (Holland)	
IA7. Inventaire de Jackson (JPI)	Choix unique par question : 1. Jamais 2. Rarement 3. Peu souvent 4. Souvent 5. Très souvent
IB. Outils et programmes d'intervention	
IB1. Cursus	
IB2. Career Cruising	
IB3. CoPilote	
IB4. Choix	
IB5. Interagir	
IB6. Devenir	
IB7. Intell-Options	
IB8. Jouer pour de vrai	
IB9. OPTRA	
IB10. Autres logiciels d'aide	
IB11. ISEP en ligne	

J. Modalités d'utilisation des outils d'évaluation

Indiquez, les modalités d'évaluation (tests psychométriques, Career Cruising etc..) **en tant que conseiller d'orientation**. Assurez-vous que les pourcentages inscrits totalisent 100%.

J1. Administration individuelle	__%
J2. Administration en groupe-classe	__%
J3. Administration en groupe ciblé	__%
Total	100%

M. Niveau de maîtrise

Indiquez, le niveau de maîtrise que vous jugez posséder par rapport aux différents aspects de votre pratique professionnelle à titre de **conseiller d'orientation**.

M1. Théories en développement vocationnel	Choix unique par question : 1. Pas du tout 2. Un peu 3. Assez bien 4. Bien 5. Très bien
M2. Une approche particulière en counselling individuel (humaniste, cognitive, comportementale etc...)	
M3. Psychométrie	
M4. Information scolaire et professionnelle	
M5. Animation de groupes	
M6. Stratégies dynamiques de recherche d'emploi	
M7. Psychologie du développement humain et de la personnalité	
M8. Psychopathologie et santé psychologique	
M9. Éducation, soutien à la réussite et à l'apprentissage	
M10. Enjeux et problématiques propres aux clientèles émergentes : santé mentale, personnes immigrantes, orientation sexuelle, etc.	
M11. Éthique et déontologie professionnelles	
M12. Modèle de prise de décision	
M13. Outils d'intervention (Career Cruising, Choisir, les quatre trèfles etc.)	

P. Besoins de formation continue

Indiquez, par ordre d'importance, les cinq (5) aspects sur lesquels vous souhaiteriez le plus recevoir de la formation continue au cours des prochaines années à titre de conseiller d'orientation.

	Note de 1 à 5 parmi la liste ci-dessous (5 choix au total)
P1. Théories en développement vocationnel	_____
P2. Théories en Counselling individuel	_____
P3. Psychométrie	_____
P4. Information scolaire et professionnelle	_____
P5. Animation de groupes	_____
P6. Stratégies dynamiques de recherche d'emploi	_____
P6. Stratégies dynamiques de recherche d'emploi	_____
P7. Psychologie du développement humain et de la personnalité	_____
P8. Psychopathologie et santé psychologique	_____
P9. Éducation, soutien à la réussite et à l'apprentissage	_____
P10. Enjeux et problématiques propres aux clientèles émergentes : santé mentale, personnes immigrantes, orientation sexuelle, etc.	_____
P11. Éthique et déontologie professionnelles	_____
P12. Modèle de prise de décision	_____
P13. Outils d'intervention (par exemple Career Cruising, Choisir, Optra etc.)	_____

Références

- Bardhoshi, G., & Duttncan, K. (2009). Rural principals' perceptions of the school counselor's role. *The Rural Educator*, 30(3), 16-24.
- Baker, S. B. (2001). Reflections on forty years in the school counseling profession: Is the glass half full or half empty? *Professional School Counseling*, 5, 75–83.
- Bringman, N. M., Mueller, S. M., & Lee, S. M. (2010). Educating future school principals regarding the role of professional school counselors. *Journal of School Counseling*, 8(3). retrieved from <http://www.jsc.montana.edu/articles/v8n3.pdf>
- Brott, P. E., & Myers, J. E. (1999). Development of a professional school counselor identity: A grounded theory. *Professional School Counseling*, 2(5), 339-348.
- Dietsche, P. (2013). Career planning in Ontario grade 10 students: counsellor perspectives. *The Canadian Journal of Career Development/Revue canadienne de développement de carrière*, 12(1), 4-16.
- Foster, S. (2010). *The relationship between professional identity and collective self- esteem in school counselors*. Unpublished doctoral dissertation, University of New Orleans, Louisiana, United-States.
- Johnson, L. S. (2000). Promoting professional identity in an era of educational reform. *Professional School Counseling*, 4(1), 31-40.

Keats, P. A., & Laitsch, D. (2010). Contemplating regulation of counsellors in Canadian schools: Current Issues and Concerns. *Canadian Journal of Educational Administration and Policy*, 108, 1-33.

Lambie, G.W., & Williamson, L.L. (2004). The challenge to change from guidance counseling to professional school counseling: A historical proposition. *Professional School Counseling*, 8(2), 124-131.

Mustaine, B. L., & Pappalardo, S. (1996). The discrepancy between actual and preferred time on task for Ontario school counsellors. *Guidance & Counseling*, 11, 32-35.

Negura, L. et Samson, A. (2008). Jeunes et Travail : l'avantage d'être francophone en Ontario. *Reflets*, 14(1), 129-153.

Organization for Economic Co-operation Development. (2004). *Career Guidance and Public Policy: Bridging the Gap*, Paris

Samson, A., Thériault, A., Gazzola, N. et Negura, L. (2007). Le processus d'élaboration du projet vocationnel chez les finissants et les finissantes des écoles secondaires de langue française de l'Ontario – recherche quantitative et contextuelle. Rapport soumis au Ministère de l'éducation de l'Ontario (PDF – 50 pages).

Schmidt, J.J., & Ciechalski, J.C. (2001). School counseling standards: A summary and comparison with other student services' standards. *Professional School Counseling*, 4(5), 328-333.